



WWW.CJAMM-JUDOJUJITSU.FR



CLUB DE JUDO DES ARTS MARTIAUX
DE
MONTAURoux

f /cjammmontauroux



Montauroux, le 4 octobre 2022

Chers Membres

Dans le but d'avoir un meilleur suivi des enfants que nous devons récupérer, le bureau va mettre en place à compter de cette semaine et en collaboration avec les garderies (concernera les cours des 3 à 5 ans et celui des 6 à 13 ans) un listing des enfants que nous devons récupérer.

Ce listing correspondra avec celui de la garderie.

Pour figurer sur cette liste, **dorénavant, les attestations de sortie des enfants devront nous être remises** afin d'inscrire votre enfant sur cette liste.

Dans le cas de cours d'essai, ou un délai trop court pour nous remettre ce document, une note sur le cahier de correspondance devra être faite. Cette note sera ponctuelle et datée. Par la suite, il faudra **impérativement** nous transmettre l'attestation.

Scanner le QRCode
pour télécharger
l'autorisation de Sortie



NOUS RECUPERERONS UNIQUEMENT LES ENFANTS FIGURANT SUR CETTE LISTE

Nous vous remercions de votre compréhension

Le Bureau du Club



Club de Judo des Arts Martiaux de Montauroux

Association loi 1901 - SIRET 392.200.010.000.16 - Code NAF : 926C

Dojo Médiathèque de Montauroux – 44 Rue Sainte Brigitte - 83440 Montauroux

Tél : Portable : 06.15.39.28.04 – email : cjammmontauroux@gmail.com – Site Internet : <https://www.cjammmontauroux-judojujitsu.fr>

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et disciplines associées sous le N° 8309/40